



Vichy, le 18 juin 2026

Chers parents et élèves,

La reprise des cours aura lieu le **LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026**

Les inscriptions :
Studio de danse du Complexe de la Mutualité

Jeudi 2 juillet : 17h30 -19h30

Vendredi 3 juillet : 17h30 -19h30

Samedi 4 juillet : de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

*

Mercredi 2 Septembre: 14h00 -17h30

Jeudi 3 Septembre : 17h30 -19h30

Vendredi 4 Septembre: 17h30 -19h30

Samedi 5 Septembre: de 10h00 à 18h00 – au Forum des Associations - Opéra de Vichy

Lors de l'inscription, vous munir :

1 photo d'identité récente.

1 **certificat médical** spécifique à la pratique de la danse classique et/ou jazz et/ou Assouplissement –renforcement musculaire.

1 **attestation d'assurance** - responsabilité civile

1 **enveloppe timbrée** libellée à votre adresse.

Cotisation pour l'année: les tarifs vous seront communiqués lors de l'inscription.

Pour les élèves qui auront cours à partir de 18h30 ainsi que ceux qui auront cours,
Le vendredi et le samedi, un badge vous sera attribué - **une caution de 20 euros vous sera demandée.**

LES COTISATIONS se règlent : A l'inscription
(Par chèque ou en espèce)

COTISATIONS NON REMBOURSABLES

LES ATTESTATIONS doivent être demandée lors des inscriptions.

ATTENTION ~ L'ACCES DES COURS SERA AUTORISE AUX ELEVES DONT
LE DOSSIER SERA COMPLET.

Bonne Rentrée à tous.
L'Espace danse « A Corps »



ESPACE DANSE - « A CORPS »
FICHE DE RENSEIGNEMENTS ÉLÈVE

PHOTO

Nom de l'élève :

Prénoms de l'élève :

Nom des Parents : Monsieur
Madame

Date de naissance de l'élève : / / à

✉ Adresse :

✍ Code postal :

Ville :

✉ Adresse E-mail : **Élève majeur(e) :**

✉ Adresse E-mail - **Élève mineur(e) :** Mère :

✉ Père :

<u>Élève majeure :</u> Domicile:	<u>☎ Téléphone :</u> Travail :	Portable :
<u>Mère</u> (Pour élève mineure) : Domicile :	Travail :	Portable:
<u>Père</u> (Pour élève mineure) : Domicile:	Travail :	Portable :

Parcours Danse :

Nombre d'année de danse : ans

Nombre d'heures par semaine : heure

École de danse :

Discipline :

EN CAS D'ACCIDENT - PRÉVENIR :

Mr ou Mme :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Je, soussigné(e)..... autorise les responsables de L'Espace Danse « **A Corps** », ainsi que le professeur, à faire pratiquer les soins de première urgence sur mon enfant ou moi-même (pour les majeurs) sans attendre mon accord. (Entourez la mention nécessaire)

☐ OUI

☐ NON

EN CAS D'HOSPITALISATION

Je souhaite que mon enfant ou moi-même (pour les majeurs) soit transporté à :

Contre-indications médicales ou allergies aux médicaments :

Engagement

Je, soussigné(e)engage mon enfant
ou m'engage moi-même à suivre les cours de danse de l'Espace Danse « **A Corps** ».

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de L'Espace danse « A Corps ». En outre j'ai bien noté que l'inscription vaut pour l'année et que tout abandon n'ouvre à aucun remboursement des cotisations.

Fait à Vichy, le

Signature des parents

Signature de l'élève majeure



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Espace Danse « A Corps »

A pour objectif le fonctionnement harmonieux de l'association.

INSCRIPTION

L'élève ne pourra accéder au cours que lorsque son dossier sera complet

- La fiche de renseignements remplie correctement et lisiblement.
- 1 photo d'identité récente
- 1 certificat médical spécifique
à la pratique de la danse classique et/ou jazz et/ou Assouplissement et renforcement musculaire.
- 1 attestation d'assurance
- La fiche « Droit à l'image »
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'élève.
- La cotisation réglée pour l'année, est **NON REMBOURSABLE** (en cas de blessure, d'arrêt, de mutation, de déménagement, grossesse, etc.)
- La cotisation d'adhésion : **10€/ an** (chèque ou espèce)

COTISATION

Les cotisations se règlent lors des inscriptions pour l'année complète par chèques ou en espèces :

Chèques datés du jour de l'inscription à l'ordre de : Espace Danse « A Corps »

- En 3 fois : Les chèques seront débités en **Octobre 2026, Février 2027, Avril 2027.**
- Ou en 1 fois : le chèque sera débité en **Octobre 2026.**

Majoration de 10% en cas de chèque rejeté

Espèces

- En 1 fois : règlement le jour de l'inscription.
- Ou en 3 fois : le jour de l'inscription > le premier versement en espèces
- + 2 chèques de garantie qui vous seront restitués à chaque règlement suivant.

BADGE

Le complexe de la mutualité est sécurisé.

Pour entrer dans l'enceinte du complexe

Du lundi au jeudi après 18h30 heures ainsi que le vendredi et le samedi, vous devrez posséder un badge,

Une caution de 20 euros vous sera demandée lors de l'inscription et qui sera encaissée en cas de non - restitution.

- Si par mégarde vous égarez votre badge :
- Prévenir immédiatement par mail : espacedance.acorps@gmail.com

Les badges sont nominatifs, les entrées sont enregistrées sur l'ordinateur en cas de dégradation ou vol dans le complexe suite à la perte de votre badge, vous serez tenu responsable par la ville de Vichy.

➤ **Tenue de danse pour le cours – Se référer à la Fiche tenue de Danse.**

A SAVOIR

- **Les cours ne sont pas publics**
- **Le professeur** se réserve le droit sous le couvert du Conseil d'Administration de renvoyer un élève suite à un comportement néfaste au bon déroulement du cours ou à l'image de l'association

➤ **aucun remboursement ne sera effectué.**

- **Le professeur se réserve le droit de ne pas accepter en cours**, une élève non coiffée ou qui ne possède pas sa tenue de danse.
- **Espace danse « A Corps » ainsi que son professeur** dégagent toute responsabilité si un élève sort de la salle durant le cours pour se rendre aux toilettes ou dans les vestiaires, l'élève ne doit pas quitter le studio de danse durant la classe.
- **INTERDICTIONS** Toutes nuisances sonores dans l'enceinte du complexe sont interdites, afin de respecter le travail des autres cours dispensés (studio de danse et gymnase), **de manger dans la salle, de pénétrer dans la salle avec des chaussures.**
- **L'accès du bureau est INTERDIT** et est strictement réservé au professeur.
- **Les bijoux, les boucles d'oreilles, les serre-têtes, les pinces crabes, les piercings, montres, montres connectées** sont formellement interdits en cours suite à de nombreux accidents.
- **Les élèves en retard** ne sont pas acceptés au cours (sauf pour les cours de 17H15- exceptionnellement).
- **Espace Danse « A Corps » ainsi que son professeur** se dégagent de toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte de l'école.
 - Les portables doivent être **IMPERATIVEMENT** éteints lors de l'entrée dans le studio de danse.

➤ **Il est interdit** de prendre **des photos** ainsi que **des vidéos** durant les cours.
Des poursuites seront engagées si des photos ou des vidéos sont publiées sans l'accord écrit de **L'Espace Danse « A Corps »** sur les réseaux sociaux.

Les costumes de l'Espace Danse « A Corps » ne sont ni prêtés, ni loués à des fins personnelles.

COORDONNÉES À CONSERVER



ADRESSE du siège social : Espace Danse « A Corps » : 8, rue de la Laure – 03200 Vichy



TÉLÉPHONE ÉCOLE DE DANSE : 04-70-97-87-47 (Uniquement aux intercours)



MAIL DE L'ÉCOLE DE DANSE : espacedance.acorps@gmail.com

Lorsque votre inscription sera complète vous pourrez demander à intégrer le **ESPACE DANSE 2027 A CORPS**

Réseaux :

espacedanseacorps



Recevez toutes les actualités et informations





Danseur.se mineur.e

Je soussigné(e),

Nom et prénom du représentant légal :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Email :

Agissant en qualité de :

☐ Père

☐ Mère

☐ Tuteur légal

Autorise l'Espace Danse « A Corps », Stefan Colomb, Florence Corre, à photographier et/ou filmer mon enfant :

Nom et prénom de l'enfant :

.....

Date de naissance :

..... / /

Utilisation des images

J'autorise l'Espace Danse « A Corps » Stefan Colomb, Florence Corre, à utiliser, reproduire et diffuser les photographies et/ou vidéos de mon enfant sur les supports suivants :

- Affiches et flyers
- Brochures et dossiers de communication
- Programmes de spectacles
- Site internet de l'école
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.)
- Supports numériques et audiovisuels
- Expositions, stands et manifestations culturelles
- Articles et communiqués de presse
- Tout autre support destiné à promouvoir les activités de l'Espace Danse « A Corps »

Mention du prénom et nom

☐ J'autorise la publication du prénom et nom de mon enfant aux côtés des photographies.

☐ Je n'autorise pas la publication du prénom et nom de mon enfant aux côtés des photographies.

Durée de l'autorisation

La présente autorisation est accordée à titre gratuit pour une durée illimitée ainsi qu'après la majorité de l'enfant.

Elle est valable pour le monde entier et sur tout support existant ou à venir.

Engagement

Les images seront utilisées exclusivement dans le cadre de la promotion des activités de l'Espace Danse « A Corps » et ne pourront porter atteinte à la dignité, à la réputation ou à la vie privée de l'enfant.

Fait à :

Le : / / 2026

Signature du représentant légal précédée de la mention :

« Lu et approuvé »

Signature :



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Personne majeure

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Autorise l'Espace Danse « A Corps », Stefan Colomb, et Florence Corre, à utiliser et diffuser mon image dans le cadre de ses actions de communication.

Supports de diffusion

Les images pourront être utilisées sur tout support de communication, notamment :

- Affiches et flyers
- Brochures et dossiers de communication
- Dossiers et communiqués de presse
- Programmes de spectacles
- Site internet de l'école
- Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.)
- Supports numériques et audiovisuels
- Expositions, stands et manifestations culturelles
- Goodies et objets promotionnels
- Tout autre support destiné à promouvoir les activités de l'Espace Danse « A Corps »

Mention du prénom et nom

- ☐ J'autorise la publication de mon prénom et nom aux côtés des photographies.
☐ Je n'autorise pas la publication de mon prénom et nom aux côtés des photographies.

Durée de l'autorisation

La présente autorisation est consentie à titre gratuit pour une durée illimitée.
Elle est valable pour le monde entier, sur tout support existant ou à venir.

Engagement

Cette utilisation ne pourra porter atteinte à ma dignité, à ma réputation ou à ma vie privée.

Fait à :

Le : / / 2026

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »
Signature :